

Les pêcheurs plaisanciers sont inquiets

Ils dénoncent la mise en place de nouveaux contrats par la Sagemor pour 2013.



Véronique Brissedet, secrétaire, Alain Bayaert, président, et Guy Jouan, trésorier du comité départemental.

Le comité départemental 56 affilié Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) tenait son assemblée générale à Port-Louis, samedi. Le président, Alain Bayaert, a dénoncé la mise en place de nouveaux contrats pour 2013 par l'organisme de gestion des ports, la Sagemor (Société anonyme de gestion du Morbihan), qui gère onze ports dans le département.

« Nous allons entrer dans un système de bonus-malus avec des obligations de sorties annuelles de trente à quarante jours. Les propriétaires de bateaux pourraient donc avoir sur leur redevance un bonus de 30 % maximum, ou jusqu'à un malus de 100 % si pas de sorties », s'inquiète Alain Bayaert.

Le non-respect de la réglementation existante est dénoncé par le

comité départemental, qui a adressé un courrier au président du conseil général. « Il nous a été répondu que rien n'est figé, qu'il faut moderniser et penser autrement. Nous attendons donc une concertation avec l'ensemble des usages des ports du département. » Déjà, le type de contrat Passeport 56 mis en place par la Sagemor est attaqué par un recours au tribunal administratif : « Nous ne pouvons pas accepter ce qui nous semble illégal. »

Les représentants du comité départemental 56 seront au salon nautique de Paris (entre le 8 et 16 décembre). « Ce sera l'occasion de communiquer sur les problèmes portuaires. »

Contact : Comité départemental 56, tél. 02 97 55 21 27.